



**HAL**  
open science

## Le discours politique en classe de FLE : le cas des allocutions présidentielles

Christophe Premat

► **To cite this version:**

Christophe Premat. Le discours politique en classe de FLE : le cas des allocutions présidentielles. Synergies Pays Scandinaves, 2009, 4, pp.57-66. halshs-00515193

**HAL Id: halshs-00515193**

**<https://shs.hal.science/halshs-00515193>**

Submitted on 25 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Le discours politique en classe de FLE : le cas des allocutions présidentielles

**Christophe Premat**

Chercheur associé au laboratoire SPIRIT (UMR 5116 du CNRS, Sciences Po Bordeaux)  
Attaché de coopération pour le français auprès de l'ambassade de France  
et de l'Institut Français de Suède



Synergies Pays Scandinaves n° 4 - 2009  
pp. 57-66

**Résumé :** *le discours politique est un support didactique adéquat à la classe de FLE permettant aux apprenants de travailler le registre de langue et le contexte politique et social de l'énonciation du discours. Les allocutions présidentielles sont des exemples adaptés à l'apprentissage en raison de leur généralité et de leur aspect non polémique. Cet article vise à montrer comment une analyse de discours correspondant au niveau de compréhension des élèves permet de trouver un équilibre entre l'apprentissage de la langue et l'information sur le contexte politique du discours. La lexicométrie permet à l'enseignant de renforcer son degré d'analyse et d'identifier les relations entre les unités lexicales. Du point de vue didactique, les élèves apprennent à repérer par eux-mêmes les propositions remarquables du discours et à construire un argumentaire à l'aide du modèle travaillé. Les jeux de rôle sur le discours politique (part d'imitation, part d'improvisation) permettent in fine d'approfondir l'exercice et de mettre les élèves en situation.*

**Mots-clés :** *discours politique, lexicométrie, argumentaire, jeu de rôle, analyse transactionnelle.*

**Summary:** *The political speech is an adequate pedagogical material for the class of French as a foreign language as pupils can work on the level of language as well as on the political and social context of the speech. The presidential allocutions are appropriate examples to the learning of French because of their generality and non-polemical aspects. This article aims at showing how a speech analysis relative to the pupils' levels is able to balance the learning of language with the information on the political context of the speech. The lexicometry makes the teacher reinforce the analysis of the speech and identify the relations between lexical units. From a didactic point of view, pupils are able to locate the striking sentences of the speech and build up an argumentation. The role-playing activities on the political speech (imitation and spontaneous creation) are crucial to make pupils feel and act in concrete situations.*

**Key-words:** *political speech, lexicometry, arguments, role-playing, transactional analysis.*

## 1. Introduction

Introduire le discours politique en classe de FLE est un double défi d'une part en raison du rapport à l'actualité et d'autre part en raison de la neutralité déontologique à laquelle l'enseignant doit se conformer. L'actualité, c'est le nouveau qui dérange et qui vient bouleverser la structure du cours en s'immiscuant dans l'espace de la classe. L'ignorer, c'est se priver de formidables outils pédagogiques, la sacraliser c'est risquer de ne pas maîtriser les objectifs linguistiques du cours de FLE. Le paradoxe vient du fait qu'elle est insaisissable : elle se situe en fait en creux de l'événementiel et du nouveau. Jacques Gonnet rend compte de ce paradoxe, lorsqu'il écrit les propos suivants : « L'actualité, ce serait la présence du réel. Ou est-ce plutôt et seulement -définition médiatique- ce qui en surgissant fait *scoop*, acquiert une visibilité parmi la masse et la pluralité de ce qui advient, tranche, et retient l'attention : le rituel par sa symbolique ( les «marronniers» des médias, comme la rentrée scolaire ou le salon de l'Agriculture), mais surtout l'inhabituel, le surprenant, qu'il soit anxiogène et mortifère (catastrophe naturelle, terrorisme), scandaleux (crime, corruption, sexualité), héroïque (sauvetage), ou ce qui fait débat et *dissensus* sociétal (foulard, mariage *gay*, OGM...) » (Gonnet 2005 : 13). On peut utiliser la référence à l'actualité, qu'elle soit politique ou sociale sans se laisser entraîner dans des polémiques. L'utilisation des documents authentiques liés à l'actualité est classique en classe de FLE, mais elle se heurte à l'hétérogénéité des contenus et des supports (télévision, nouvelles technologies, radio, journaux...).

Le discours politique est un document authentique riche de références et conçu dans des circonstances précises. Il est un acte par lequel le responsable souhaite énoncer un message plus ou moins reprenable (Krieg-Planque 2009) par les citoyens, les organisations politiques et sociales existantes et les médias. Selon la définition de Simone Bonnafous et de Maurice Tournier, « le politique [est] comme l'espace médiateur entre le bruit de la violence et le mutisme de l'obéissance, «espace» où l'on se parle » (Bonnafous Tournier 1995, 68). Il offre l'avantage de présenter un langage soutenu et se prête au cours de FLE, d'une part pour l'apprentissage des techniques de discours, d'autre part pour les références à la société. Il existe une diversité de discours politiques selon leurs auteurs (secrétaires nationaux de partis, élus, militants, responsables syndicaux) selon le support choisi (journalisme écrit, opinion, blog, discours officiels...) et selon leurs circonstances (discours polémiques, allocutions...).

Les allocutions présidentielles sont des discours de circonstances visant à célébrer un événement, elles contiennent un registre de langue soutenu et ont un impact didactique en ce qu'elles permettent aux apprenants d'identifier les formules de politesse et de travailler sur les grands débats actuels de la société française. Elles sont moins spécialisées que les débats parlementaires qui traitent souvent de questions plus techniques dans le cadre de projets de lois bien précis. Elles permettent aux apprenants de travailler à la fois sur le lexique et le symbolique. Comme l'écrit John Searle, « il y a des mots, des symboles, ou autres dispositifs *conventionnels*, qui *signifient* quelque chose ou expriment quelque chose ou représentent ou symbolisent quelque chose qui les

dépasse, *d'une manière qui est publiquement compréhensible* » (Searle 1998 : 85). La maîtrise des références et le degré de généralité font que ces discours sont des matériaux didactiques utilisables en classe de FLE.

Les discours présidentiels sont prononcés devant les télévisions, leur enregistrement peut être retrouvé et travaillé en classe. Le site de l'Élysée (site du président de la République)<sup>1</sup> contient les transcriptions écrites de ces discours ainsi que des rubriques explicatives sur le rôle du président, son agenda. C'est l'ensemble de ce site qui peut être utilisé dans le cadre du cours de FLE. Il s'agit de rendre compte de la dynamique des discours et de leur fabrication en utilisant leurs transcriptions écrites. Une fois l'analyse faite, le travail d'expérimentation est essentiel pour permettre aux élèves d'argumenter et de débattre. Le rôle de l'enseignant est alors d'apprendre aux élèves à construire un argumentaire en français. De ce point de vue, l'analyse transactionnelle a l'avantage de proposer un cadre d'échanges entre les apprenants à partir de la matière textuelle du discours. Apprendre à effectuer une transaction d'arguments signifie reconnaître et accepter le point de vue argumenté de l'autre : dans les pays où les valeurs démocratiques sont profondément ancrées, le cours de langue acquiert une nouvelle dimension.

## 2. Le discours politique comme support adéquat à la classe de FLE

L'utilisation du discours politique est une ressource importante pour le cours de FLE dans lequel les apprenants repèrent son orientation et sa finalité. Dans le cas présent, nous avons choisi de travailler sur la présentation des vœux télévisés du président Nicolas Sarkozy le 31 décembre 2008, d'une part parce que ce discours correspond à un attendu protocolaire et d'autre part parce qu'il représente un condensé des débats en cours de la société française. L'objectif de ce discours est de rappeler la fidélité des engagements de campagne du président malgré les circonstances imprévues de la crise. Les réformes engagées seront poursuivies et intensifiées, elles sont présentées comme l'unique solution pour répondre aux transformations provoquées par la crise. Nous avons travaillé à partir du logiciel de lexicométrie Tropes reposant sur une classification automatique des mots du texte dans une approche syntaxique, sémantique et pragmatique: étant fondée sur la notion de fréquence, l'approche lexicométrique permet de pointer les alliances thématiques au sein du discours et d'établir des marqueurs lexicaux (Bon 1991 : 262). Cette approche est utile pour l'enseignant, car elle lui permet de saisir la structure globale du discours de manière précise. Dans la distribution des formes lexicales dans les différentes parties d'un corpus, Pascal Marchand distingue la spécificité positive de la spécificité négative : la première se réfère à une forme sur-employée dans une partie par rapport à l'ensemble du corpus alors que la deuxième correspond à une forme sous-employée<sup>2</sup>. L'objectif de la lexicométrie est *in fine* de faire ressortir l'analyse propositionnelle du discours en s'appuyant sur le statut syntaxique de chacune des parties du texte.

Dans un cadre didactique, l'analyse lexicométrique ne peut pas être administrée aux apprenants, elle sert au professeur à identifier les structures lexicales du texte et à quantifier le type de relations entre les propositions. Elle permet à

l'enseignant de guider les apprenants dans leur travail du texte. Les apprenants font de leur côté une analyse manuelle, c'est-à-dire qu'ils repèrent eux-mêmes en petits groupes les interactions entre les formes remarquables du discours. La méthode de Célestin Freinet consistant à procéder par tâtonnements expérimentaux est la plus efficace : les apprenants se saisissent de la matière du texte et l'approfondissent (Freinet 1994, 359). L'enseignant peut demander aux apprenants selon leur niveau de compétence de repérer l'usage des pronoms, des formes verbales et des connecteurs. Une fois que l'analyse manuelle a été faite, l'enseignant peut présenter les résultats de l'analyse automatique. Les apprenants comparent les deux résultats et commentent la structure du discours selon l'analyse quantitative (avec quelques statistiques fortes sur les pronoms et les verbes). L'exhaustivité n'est pas à rechercher, l'analyse automatique fournissant des données susceptibles d'être commentées immédiatement.

Dans le cas des allocutions présidentielles, l'enseignant détaille aux apprenants la structure du texte et leur fait commenter certains passages particuliers. L'enseignant facilite le travail de commentaire en demandant aux apprenants de repérer uniquement les connecteurs, puis de travailler sur les formes verbales et enfin d'analyser certaines propositions. Il s'agit d'approfondir l'étude du texte et de justifier l'emploi des catégories grammaticales. Cette phase est un peu plus directive que la phase de création à proprement parler, dans la mesure où l'enseignant compare les deux types d'analyse du texte (analyse spontanée des étudiants, analyse lexicométrique). Elle ne peut être réalisée sans indications précises : l'enseignant peut demander aux élèves de repérer les mots et les expressions qui reviennent (a), les formes verbales (b), les connecteurs (c) et les pronoms personnels revenant le plus fréquemment (d) avant de leur faire classer les thèmes du discours (e) et de décrire l'impression générale du discours (f).

Dans le présent discours, les connecteurs de cause sont présents à une fréquence moindre dans le discours. « Car de cette crise va naître un monde nouveau, auquel nous devons nous préparer en travaillant plus, en investissant davantage, en poursuivant les réformes qu'il n'est pas question d'arrêter car elles sont vitales pour notre avenir »<sup>3</sup>. La crise conditionne le changement des attitudes et des comportements. Les connecteurs de temps sont encore plus intéressants du point de vue de leur valeur sémantique comme dans la phrase suivante : « Depuis que les difficultés sont apparues je vous ai toujours dit la vérité et j'ai agi ». En analysant cette séquence, nous voyons que le premier connecteur temporel relie deux procès, celui de l'apparition des difficultés (P1), celui de l'énonciation de la vérité (P2) avant que le deuxième connecteur d'addition ne relie la proposition de l'action (P3). P1 et P2 ont une borne initiale, l'aspect des propositions est inaccompli (les difficultés n'ont pas disparu et le président continue à dire la vérité) (Gosselin 2005 : 135). La distribution des connecteurs permet de resituer l'action du président par rapport à l'événement initial, le commencement de la crise et son amplification. Les modalisations, à savoir les adverbes permettant à celui qui s'exprime de s'impliquer ou de nuancer ce qu'il dit, expriment une intensité du discours (« plus », « pleinement », « davantage »...) soulignant la nécessité de l'action du président et du gouvernement. Le champ lexical de l'effort et de la douleur est utilisé pour

caractériser le quotidien des Français. Dans le cadre de la classe de FLE, le commentaire de texte ne peut faire l'économie des formes verbales qui permettent réellement d'approfondir la situation d'énonciation du discours.

Certains passages sont susceptibles de faire l'objet d'un commentaire approfondi. « Nous serons pragmatiques, attentifs, réactifs et s'il faut faire davantage, nous le ferons mais en gardant notre sang-froid »<sup>4</sup>. La phrase commence par l'identification d'une attitude face à la crise grâce à la série d'adjectifs subjectifs puis par une atténuation caractérisée par le gérondif « en gardant » : le changement ne doit pas mener à une déstabilisation. Tous les gérondifs du texte accentuent la dimension performative du discours dans l'invitation à la poursuite de l'effort entrepris. Dans ce cas, l'enseignant peut utiliser certains passages du discours pour faire sentir aux apprenants la manière dont on emploie certaines formes grammaticales en français telles que le gérondif. Nous retrouvons ces formes d'atténuation dans la phrase suivante : « nous deviendrons plus compétitifs, plus innovants. Et en même temps, nous préserverons les valeurs qui font notre spécificité : le travail, l'effort, le mérite, la laïcité et la solidarité, sans laquelle aucun effort n'est acceptable ». Tout se passe comme si la rupture était masquée par l'idée que les changements s'effectuent dans une forme de continuité naturelle. Nous savons que les slogans politiques français sont constitués par des oxymores caractéristiques (« la force tranquille » lors de la campagne pour la réélection de François Mitterrand en 1988 ou « le changement dans la continuité », slogan affiché par Valéry Giscard D'Estaing lors de la campagne présidentielle de 1981). Le président tente de dédramatiser les bouleversements profonds subis par ses concitoyens et d'adopter une communication positive axée sur les réformes à venir. L'enseignant peut également introduire une présentation très brève du système politique à partir de l'analyse de la fonction présidentielle en France.

Le style du discours est plutôt argumentatif, un espace d'intimité et de solidarité est créé entre le président et les citoyens : « depuis que les difficultés sont apparues, je vous ai toujours dit la vérité et j'ai agi ». D'autres propositions remarquables sont propres à justifier l'action du président : « dans une période de crise comme le monde n'en avait pas connu depuis bien longtemps, j'ai essayé de changer l'Europe ». En étudiant le champ lexical utilisé, nous remarquons que le temps est une référence récurrente (« cette année a été difficile », « les réformes qu'il n'est pas question d'arrêter car elles sont vitales pour notre avenir », « j'ai demandé que soit pris le temps de la concertation, parce que prendre le temps de réfléchir ensemble, ce n'est pas perdre du temps pour la réforme »), ainsi que la politique et la crise. Il ne s'agit pas de ralentir la cadence des réformes, mais de prendre en compte les avis sur les réformes à poursuivre. La crise devient le mot de référence justifiant des mesures fortes. Comme le soulignent Pascal Marchand et Laurence Monnoyer-Smith, « le discours politique moderne [s'est] progressivement technicisé, instrumentalisé au point que la dimension idéologique, qui le structurait jusque dans les années 1970, a laissé la place à une dimension plus économique et technique, largement orientée sur la résolution de la crise structurelle qui frappe notre pays depuis plus de vingt ans » (Marchand, Monnoyer-Smith 2000 : 14). Le discours n'est pas un simple condensé idéologique et de ce point de vue il s'adapte encore plus à la classe de FLE, ce qui n'empêche pas de souligner les effets de communication. « S'il

y a communication, c'est à une communication particulière que l'on a affaire, du fait que celle-ci se réalise à travers du langage verbal ; s'il y a construction du sens, celui-ci est spécifique du fait que cette construction se fait dans des formes verbales ; s'il y a construction du texte, celui-ci est dépendant des règles d'ordonnement du verbal » (Charaudeau 1995 : 98). L'intérêt de l'exercice réside dans le fait que les apprenants repèrent la manière dont le discours est construit (phase 1) ainsi que certaines formules percutantes.

Nous sommes dans un type de discours où le président affirme sa vision de la société et où il impose son diagnostic. « L'homme politique cherche aussi, plus insidieusement, à prendre la langue. Cela signifie, une fois acquise la légitimation médiatique, légiférer avec et donc sur la langue, imposer son consensus de significations et de valeurs, imposer ses symboles et ses rites discursifs, bref faire la loi linguistique. Voilà pourquoi l'homme au pouvoir joue perpétuellement au dictionnaire. Il fait comme si les mots possédaient un contenu stable, le sien bien entendu » (Bonnafous, Tournier 1995 : 68). Simone Bonnafous et Maurice Tournier distinguent du point de vue linguistique les forces de stabilisation (discours, déclarations officielles, consensus dominants...) des forces de déstabilisation (propagande contestataire, dissensus...) (Bonnafous, Tournier 1995 : 69). En classe de FLE, il semble plus prudent de travailler sur des discours officiels non marqués par le caractère polémique, les apprenants ne maîtrisant pas les références critiques des discours contestataires. En effet, un discours critique se fonde sur un discours officiel préexistant ; il est par conséquent préférable de travailler sur la première forme de discours.

La comparaison entre les résultats de l'analyse manuelle et de l'analyse automatique est à adapter au niveau des apprenants, l'exercice pouvant être réalisé à un niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues ; en-dessous de ce niveau, la présentation des résultats de l'analyse automatique n'est pas nécessaire. Les expérimentations sont essentielles pour que les apprenants s'investissent dans l'analyse du texte, mais l'analyse automatique permet de conclure et de rendre plus prégnante la structure du discours. Cette étape est essentielle puisque la deuxième partie de la séance est consacrée à la rédaction d'un mini-discours inspirée de cette structure (repérage des formes de politesse et de la construction d'un argumentaire, phase 2). Les apprenants doivent être aptes à commenter la structure du discours, à imiter certaines formes et à créer un autre discours. La solidarité entre les phases 1 et 2 tient au fait que les étudiants ont assimilé le mode de construction du discours (compréhension écrite).

L'enseignant peut aider les élèves à repérer les maîtres-mots du discours et à décrire la prise de parole du président. Comme l'écrit Edgar Morin, « les maîtres mots sont plus que des idées clés, opérant les distinctions/oppositions fondamentales qui donnent forme et sens à notre univers. Ils deviennent possesseurs de la réalité » (Morin 1991 : 33). Dans l'économie textuelle, nous relevons neuf occurrences du terme crise avec une dynamique performative (la déclaration se réfère à une action en train de se faire) et une évolution du pronom personnel Je vers le Nous et le Vous<sup>5</sup>. Le président synthétise les événements et les défis de l'année et les fait partager à ses concitoyens qui

ont la capacité à les relever. «La crise nous oblige à changer plus vite et plus profondément. La crise est une épreuve. Elle est aussi un défi. Ce défi là, je veux le relever avec vous. Vous pouvez compter sur moi ». Cette phrase est emblématique de l'organisation textuelle, avec une progression allant d'un élément externe subi (« la crise ») vers une dynamique de réaction amorcée par les adverbes et les pronoms (vous et moi). L'anaphore est un procédé ponctuant l'avancée du discours doté de vertus pédagogiques (les destinataires s'approprient facilement le message).

Les apprenants peuvent s'exercer à repérer les formules d'adresse (expression des vœux), les grands thèmes de l'année 2008 et caractériser le style du président. C'est ainsi qu'ils saisissent la manière dont la communication politique s'effectue en France au plus haut niveau (Renard 2007). Le discours est enregistré à la télévision et peut être passé plusieurs fois afin que les apprenants commentent la mise en scène de la parole présidentielle en France. L'enseignant les aide à relever le rythme du discours (Meschonnic, 2008, 82) ainsi que l'alternance prosodique entre les phases d'accélération et de ralentissement. L'enseignant apporte un contenu informationnel sur les institutions politiques françaises et l'importance des discours présidentiels au sein de l'espace public français. Selon la longueur du discours, l'enseignant a le loisir de faire travailler les élèves sur les segments les plus significatifs du discours repérés grâce à l'approche lexicométrique. L'enseignant a un schéma pédagogique adapté à la découverte spontanée des apprenants (Freinet 1994, 214), l'analyse lexicométrique venant compléter le commentaire global du discours effectué par les apprenants. En aucun cas, l'enseignant ne doit forcer cette analyse ou l'imposer artificiellement sous peine d'inhiber la motivation des apprenants.

### 3. Construire un argumentaire

Une fois le discours analysé et critiqué, deux possibilités s'offrent aux apprenants. Ils peuvent affiner l'argumentation développée et émettre un jugement sur la facture du discours proposé et ensuite s'exercer à recréer une séquence discursive. Cette phase est possible à partir d'un niveau B1 des apprenants ; pour le niveau A2, un fragment de discours peut être choisi et les apprenants ont à créer un discours très simple en respectant la situation d'énonciation du discours. Le choix du discours conditionne la réussite de l'exercice. L'enseignant contribue à canaliser les échanges d'opinion sur le fond du discours. Les situations potentielles de conflit peuvent surgir en classe à tout moment sur ce type d'exercice, l'enseignant affirmant son rôle médiateur. La présentation des vœux aux Français - aussi consensuelle soit-elle - est l'imposition d'un cadre d'interprétation des événements de l'année 2008. Les élèves ont le loisir de repérer les arguments stratégiques destinés à défendre le bilan des actions du gouvernement. L'enseignant veille aux principes de la « négociation raisonnée » (Fisher, Patton, Ury 2000) des opinions, son rôle est aussi bien psychologique (respect des règles de dialogue) que linguistique (attention portée sur les formulations). Les opinions ne sont pas politiques, elles concernent la mise en scène du discours du président.



L'analyse transactionnelle est précieuse, car elle se fonde sur le respect de l'autre et la reconnaissance d'opinions différentes. Elle a été développée par Eric Berne (Berne 1979 : 19-32) et consiste à favoriser une qualité d'échanges entre personnes responsables afin que l'échange d'informations et d'opinions soit le plus efficace possible et que les effets de domination d'une personne sur l'autre soient le plus contenus. Dans le cadre du cours de FLE, la construction des argumentaires est un élément fondamental pour l'expression orale et écrite : l'enseignant veille à ce que les apprenants les mieux informés sur la situation en France ne s'emparent pas de la séance. Les cours portant sur l'analyse du discours politique peuvent faire surgir de l'imprévu qu'il s'agit de gérer. Le cadre interactif créé doit être stimulant et ne pas porter sur des éléments passionnels (par exemple sur la personnalité du président Sarkozy). Florent Gomez distingue pour sa part quatre types de cours avec des ambiances différentes : le cours fluide, généralement informatif, le cours pollué par des micro-incidents, le cours interactif mal géré et le cours interactif bien géré où l'imprévu devient source d'enrichissement et d'apprentissage et pas un objet de crainte pour l'enseignant (Gomez 2001 : 34). L'enseignant doit faire preuve de stratégies pédagogiques pour relancer les débats suscités par le style du discours. Dans le fil de l'analyse transactionnelle, la méthode de la communication positive propose des manières de dynamiser les échanges langagiers au sein de situations concrètes comme le cours. Le formateur peut transformer les objections verbales en « amortisseurs de la relation » (Labruffe 1997), c'est-à-dire en éléments syntaxiques susceptibles d'animer l'échange entre l'enseignant et les apprenants. Par exemple, si l'un des élèves interrompt l'enseignant pour lui demander des précisions (« les événements ne se sont pas passés comme cela »), l'enseignant lui propose d'exposer son interprétation (« montrez-moi comment vous les interprétez »). Ces stratégies renforcent l'interaction du discours et augmentent la qualité des échanges en évitant toute polémique inutile.

La deuxième phase est créative, les apprenants approfondissent un débat sur l'un des thèmes du discours ou construisent eux-mêmes un discours de circonstance. Le jeu de rôle (Premat 2006) est la méthode la plus appropriée pour intégrer les différentes composantes du discours politique : à qui s'adresse le discours, quels sont le contexte et les éléments porteurs ? Les apprenants peuvent choisir une personnalité politique fictive et proposer un style de discours en respectant les objectifs qui sont de convaincre, de susciter l'émotion et d'avoir une certaine cohérence. Le passage au registre ludique demeure important, les apprenants s'appropriant pleinement l'exercice. « Le besoin de jeu (*playfulness*) est plus important que le jeu lui-même. L'un est une attitude d'esprit, l'autre une manifestation extérieure passagère de cette attitude » (Dewey 2004 : 217). Le jeu de rôle permet d'élargir les capacités des apprenants qui s'exercent à créer des situations de discours. Ils construisent ainsi des fragments de discours à plusieurs et s'exercent à la diction, la dimension théâtrale étant importante.

La présentation des vœux est un acte répétitif rappelant les principaux événements de l'année pour annoncer les défis de l'année suivante. En l'occurrence, le contenu n'est pas trop politisé en apparence, le président endossant un *ethos* rassembleur. La création des discours doit être guidée avec

des objectifs linguistiques clairs (connecteurs, formes verbales et adverbos proposés, sémantique temporelle adaptée avec un équilibre entre les temps au passé, au présent et au futur). Le discours est une forme textuelle répondant à des codes précis, il doit être compréhensible, articulé et percutant (les phrases ne doivent pas être trop longues). Le cours peut s'achever sur une présentation d'autres modèles de discours pour approfondir la structure de cette forme textuelle.

L'introduction du discours politique en classe de FLE peut être effectuée à partir du niveau B1. Pour les niveaux A2, des fragments de discours très simples peuvent être travaillés par les apprenants. L'analyse de discours nécessite un équilibre entre l'information extérieure sur les institutions françaises et les objectifs linguistiques. Les discours présidentiels offrent l'avantage d'être aisément identifiables pour les apprenants en raison de leur médiatisation et des circonstances attendues. La lexicométrie aide les enseignants à faire ressortir la structure globale du discours, à savoir les fréquences d'utilisation de connecteurs et les relations entre certaines catégories du discours. En réalité, l'analyse du discours est la condition de possibilité d'une interaction de qualité entre les apprenants lorsqu'ils construisent un argumentaire et créent eux-mêmes un exemple de discours. L'exercice fait apparaître une maîtrise de la langue et une maîtrise psychologique du cours de l'échange. En ce sens, l'analyse de discours est un outil indispensable pour l'apprentissage de l'argumentation et de la critique, car elle permet de mettre en scène des débats de société en donnant une chair concrète à l'actualité.

## Notes

<sup>1</sup> [URL : <http://www.elysee.fr> Site consulté pour la dernière fois le 11 mai 2009]

<sup>2</sup> [URL : <http://pascal-marchand.fr/spip.php?article26>, site consulté le 12 mars 2009].

<sup>3</sup> Vœux télévisés de Nicolas Sarkozy du 31 décembre 2008.

<sup>4</sup> Vœux télévisés.

<sup>5</sup> Les graphiques utilisés par le logiciel évoquent des rafales permettant de repérer les dynamiques des segments textuels.

## Références

Berne E. 1979. *Que dites-vous après avoir dit bonjour ?*, Traduit de l'américain par Paul Verguin, éditions Tchou.

Bon F. 1991. *Les discours politiques*, Paris, éditions Economica.

Bonnafous S., Tournier M. 1995. « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, vol. 29, n°117, pp. 67-81.

Charaudeau P. 1995. « Une analyse sémiolinguistique du discours ». *Langages*, vol. 29, n°117, pp. 96-111.

Dewey J. 2004. *Comment nous pensons*, Traduit de l'anglais par Ovide Decroly, Paris, éditions du Seuil, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond ».

- Fisher R., Patton B., Ury W. 2000. *Comment réussir une négociation*, Paris, éditions du Seuil pour la traduction française.
- Freinet C. 1994 *Œuvres pédagogiques II*, Paris, éditions du Seuil.
- Gomez F. 2001 *Le Mémoire professionnel, objet de recherche et outils de formation*, Bruxelles, éditions De Boeck.
- Gonnet, J. 2005, « Savoir l'actualité, apprendre la démocratie ? ». *Cahiers pédagogiques*, n° 434, pp. 11-13.
- Gosselin L. 2005. « Contraintes pragmatico-cognitives sur l'ordre des constituants. Le cas des séquences de connecteurs exprimant la consécution temporelle ». In : P. Lane (dir.), *Des discours aux textes : modèles et analyses*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, pp. 125-156.
- Krieg-Planque A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Labruffe A. 1997. *La communication positive*. Bordeaux, éditions PUB.
- Marchand P., Monnoyer-Smith L. 2000. « Les «discours de politique générale» français : la fin des clivages idéologiques ? ». *Mots, Les langages du politique*, vol. 62, n°1, pp. 13-30.
- Meschonnic H. 2008. *Dans le bois de la langue*. Paris, éditions Laurence Teper.
- Morin E. 1991. « Les maîtres mots », *Revue du M.A.U.S.S*, p. 33.
- Premat C. 2006. Pour une pédagogie du jeu de rôle. *Cahiers pédagogiques*, 447, pp. 63-64.
- Renard L. 2007. « Vers une nouvelle communication politique. Analyse des médias d'information depuis la campagne présidentielle 2007 ». *Sens Public*, <http://www.sens-public.org/spip.php?article496>.
- Searle J. R. 1998. *La construction de la réalité sociale*, 1998 pour la traduction française, éditions Gallimard, traduit par Claudine Tiercelin.